



**Compte-rendu
Comité de la concertation n°3**

Athénée Municipal - Place Saint-Christoly à Bordeaux

24 juin 2021 – 18h à 20h30

Etaient présents :

Stéphane Caze, directeur général adjoint aménagement, Bordeaux Métropole
Jean Christophe Chadanson, A'urba
Marie-Fanny Jacob, responsable de la mission Valorisation du projet urbain, DGA, Bordeaux Métropole
Marion Juliot, Médiation & environnement
Cécile Rasselet, A'urba
Sacha Ristigian, service de l'architecture et du patrimoine urbaine en projet, DGA, Bordeaux Métropole
Sylvain Schoonabert, chef de projet secteur sauvegardé et documentation historique, DGA, Bordeaux Métropole
Emma Serventie, mission Valorisation du projet urbain, DGA, Bordeaux Métropole

Comité de la concertation :

Bénédicte Baxerres, Bordeaux
Ismaël Canoyra, Bordeaux
Jean Pierre Dabadie, Talence
Stéphane Dagorne, Bordeaux
Olivier Delmas Saint-Hilaire, Bordeaux
Michel Dronne, Bordeaux
Olivier Eisenbach-Larrezet, Bordeaux
Patrice Facchetti, Bordeaux
Christian Fournol, Bordeaux
Hervé Harduin, Droits du piéton
Anne Martinez Lonne, Bordeaux
Jean-Luc Noubel, Le Bouscat
Eric Ribault, Bordeaux
Yvon Vrignon, Bordeaux

Cette réunion du comité de concertation débute par un bref rappel du contexte. Il s'agit de définir les nouveaux délais et nouvelles missions opérationnelles du comité de la concertation à la suite de la présentation des études de l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine. La réunion du 6 juillet sera également, en partie, une réunion d'information avec l'intervention de la direction générale des mobilités de Bordeaux Métropole et une réunion de débat autour des questions de méthodologie.

L'A'urba présente de façon non exhaustive les résultats de l'enquête sociologique (le document complet sera mis à disposition du CC). Les boulevards sont centraux, intercommunaux, inter-rives : au long de leurs quartiers, on y compte 63 000 emplois et 130 000 personnes habitants qui disposent de grands équipements. C'est donc un lieu important de la Métropole qui a comme enjeux d'organiser la vie de tous.

Pour réaliser l'enquête sociologique croisée commandée par Bordeaux Métropole, l'A'urba a récolté 1674 avis dans une enquête en ligne, elle a animé 12 groupes focus et 41 entretiens individuels avec des personnes clés. Cette matière permet aujourd'hui de saisir l'ensemble des usages et des représentations des quartiers des barrières et des boulevards.

En résumé, presque personne ne se promène sur les boulevards qui sont empruntés sur de petites portions seulement (en baïonnette). Les services et commerces des boulevards sont fréquentés avant tout par les résidents et les actifs. Le stade Chaban Delmas et la cité administrative sont des marqueurs forts. Les potentiels d'équipements et l'effet de vitrine des boulevards sont perçus comme désuets et pleins de défauts. Les barrières ont un fort potentiel, elles sont considérées comme des lieux de vie et des repères sur les boulevards.

Les ateliers d'experts organisés par l'A'urba ont quant à eux mis en exergue trois objectifs : trouver l'équilibre entre usages métropolitains et locaux (en s'appuyant sur une stratégie de mobilité métropolitaine et en réfléchissant à la proximité), travailler sur l'hospitalité des boulevards (les rendre agréables pour se reposer, se balader, faire du tourisme, faire ses courses...), enfin inscrire ce territoire comme exemplaire dans la stratégie de résilience face au changement climatique (moins de pollution, moins de bruit, des liens entre les parcs...)

Au sein du comité de la concertation, plusieurs questions techniques surgissent au fil de la présentation. Concernant la sécurité, l'axe des boulevards n'est pas un endroit accidentogène puisque c'est un endroit plutôt angoissant où les utilisateurs sont davantage prudents. La question de la régularisation du stationnement illicite pourra quant à elle être traitée par la police en complément des rondes pour le stationnement payant. D'autres réactions concernent la difficulté de l'exercice à se projeter dans 10 ans sur les aménagements alors que la mobilité de demain ne sera pas celle d'aujourd'hui. Selon les services, on peut légitimement projeter les tendances actuelles à 10 ans (par exemple, la baisse de la circulation automobile et l'augmentation des modes doux est une tendance structurelle en centre-ville). Le contexte actuel démontre un tracé existant sur la rive gauche, sans projets précis, et tout le contraire sur la rive droite (pas de tracé existant mais de nombreux projets en cours). Sur la rive droite, la fonction concentrique n'apparaît pas, il s'agit bien davantage de mobilités et d'entrées de ville : l'idée est donc de boucler les boulevards de la rive gauche en rive droite.

Quelques membres du CC soulignent la nécessité de changer les habitudes de transport des usagers. Il s'agit de faire preuve d'esprit collectif. Il faut également éviter l'autosolisme aux heures de pointes. La problématique du maillage des bus ressort également : raccourcir les lignes de bus pour qu'elles soient adaptées aux trajets de proximité. Le CC souhaite aussi viser certains endroits stratégiques pour les premiers aménagements comme l'hôpital qui draine un grand nombre de personnes. Enfin, sur la question des projets déjà en cours sur les

boulevards et de leur potentiel impact négatif sur la concertation, une interaction est déjà en place depuis plusieurs mois entre les services et les porteurs de projets.

La démarche proposée par les techniciens de l'étude de l'A'urba est de mettre en place une cartographie et de hiérarchiser les lieux prioritaires d'aménagement. Le second temps serait consacré à un partage et à la validation des données collectées sur les sites prioritaires d'aménagement via des ateliers de travail dédiés. Le troisième temps sera consacré à la formalisation du cahier des charges. Il faut désormais définir les modalités de travail. Quelles sont les ambitions du CC et comment compte-t-il fournir des recommandations collectives ?

Le défi est d'aller au-delà des « tracés quotidiens » des riverains mais aussi de tous les usagers. Ce projet doit concilier voire réconcilier : la notion d'acceptabilité est ici très importante. Il faut à la fois avoir une vision collective, mais aussi imaginer différents modes d'aménagements (provisoires ou pérennes) de court, moyen et longs termes. Trois échelles d'interventions sont envisagées : des opérations d'aménagements, des sites de quartier et enfin de microprojets ponctuels et reproductibles.

Questions adressées au comité de la concertation :

- Quelle ambition se donne le comité de la concertation ? Est-ce un avis général, thématique, par séquence géographique ou bien des recommandations approfondies thématiques ou localisées ?
- Identifiez-vous à ce stade des thématiques ou des séquences prioritaires pour lesquels le comité de la concertation pourrait apporter un avis complémentaire ?
- Quel calendrier pour le comité ? Une version 0 du cahier des charges est programmée pour la rentrée avec une finalisation au plus tard tout début 2022.

L'objectif du CC n'est pas de fournir des éléments de réponses techniques mais de savoir quelle méthode utiliser pour arriver à des contributions collectives. Le rôle du comité est en effet de s'interroger sur les méthodes à proposer à l'intention de toutes les catégories d'utilisateurs. Il faut veiller à parler de toutes les thématiques, veiller à ce qu'aucun public ne soit oublié et veiller à défendre les projets qui paraissent prioritaires.

Le comité émet l'idée de travailler par thème. La démarche consistera ainsi à récupérer la matière déjà présente en dégageant les priorités/oublis pour chaque thématique et en identifiant ce qui est de l'ordre de la recommandation collective. Des éléments (matière, informations) seront transmis au CC pour les guider dans cet exercice de réflexion. L'un des membres émet également l'idée de disposer d'une frise chronologique avec les différents acteurs et temps forts du projet pour aider à le contextualiser et suivre son avancée. Au niveau du calendrier, un membre émet l'idée de travailler sur un calendrier resserré et régulier pour avoir des résultats. Bordeaux Métropole précise que l'équipe projet s'adaptera aux demandes : il est tout à fait possible d'organiser des réunions plénières espacées et des petits groupes thématiques resserrés.

Médiation & environnement rappelle à titre de comparaison la méthodologie mise en place et le rôle du comité de la concertation pour le pont Simone Veil.

Bordeaux Métropole précise que le CC s'inscrit aussi dans la durée qui fera de chaque membre du comité un acteur à part entière. Ce CC va servir en premier lieu à s'assurer que rien n'a été oublié dans le projet des boulevards.

Et maintenant ?

- Les 3 questions seront envoyées au CC pour qu'ils y répondent. Une quatrième question va être ajoutée au sujet des premières thématiques à aborder lors des prochains ateliers. Chacun pourra émettre son avis, sur la base du volontariat, sur la méthodologie de travail.
- La fonction « répondre à tous » pourra également être utilisée pour favoriser l'échange entre les membres du CC. Les prochaines réunions seront organisées sous forme d'ateliers de travail.
- Le lien du drive sera renvoyé pour centraliser tous les éléments de travail disponibles.
- Les liens vers divers documents seront envoyés au CC par mail en même temps que le CR.